

# INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE

ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016

Document disponible sur le site internet de la commune, en mairie et dans les écoles

## Informations :

- Le dossier d'inscription aux services de l'enfance pour l'année scolaire 2015-2016 doit avoir été remis en mairie,
- L'inscription se fait à l'année ou par semaine,
- **Pour tout changement exceptionnel**, vous pouvez nous contacter par téléphone ou messagerie :
  - o les inscriptions ne sont modifiables que jusqu'au vendredi midi, avant la semaine concernée
  - o si votre enfant est malade et absent à l'école, vous devez nous contacter avant 10h00
  - o toute inscription de dernière minute doit rester exceptionnelle

**Attention : tout repas non annulé dans les délais sera facturé**

## NOUVEAU

Pour toutes inscriptions ou annulations de cantine, merci de contacter la ligne directe du service scolaire et périscolaire au : [02 99 49 99 88](tel:0299499988)

NOM et Prénom de l'enfant : .....

Classe : .....

Ecole : .....

### INSCRIPTION ANNUELLE

Mon enfant fréquentera le restaurant scolaire les jours suivants :

	Toutes les semaines	Semaines paires	Semaines impaires
Tous les lundis			
Tous les mardis			
Tous les mercredis *			
Tous les jeudis			
Tous les vendredis			

\* Attention : ne pas cocher si votre enfant est inscrit au centre de loisirs

### INSCRIPTION HEBDOMADAIRE

- vous avez la possibilité de remplir cette fiche pour une ou plusieurs semaines,
- cette fiche est à déposer en mairie **au plus tard le vendredi midi, avant la semaine concernée**,

Mon enfant fréquentera le restaurant scolaire les jours suivants :

(Merci d'indiquer le numéro de semaine et cocher les jours de présence de l'enfant)

Semaine N°		Semaine N°		Semaine N°		Semaine N°		Semaine N°	
Lundi		Lundi		Lundi		Lundi		Lundi	
Mardi		Mardi		Mardi		Mardi		Mardi	
Mercredi *		Mercredi *		Mercredi *		Mercredi *		Mercredi *	
Jeudi		Jeudi		Jeudi		Jeudi		Jeudi	
Vendredi		Vendredi		Vendredi		Vendredi		Vendredi	

\* Attention : ne pas cocher si votre enfant est inscrit au centre de loisirs